

26-07-12- Finances – Fiscalité

Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH).

Monsieur le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Vu l'article 1406 bis du Code Général des Impôts,

Je vous demande de bien vouloir instituer la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) et me charger de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité : 24 pour – 4 contre (M. CHORD, Mme PICON VAZILLE, M. GOYET et M. ROBILLARD), 1 abstention : Mme PEYRARD), décide d'instituer la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) et de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 2 juillet 2026**

**Le Maire,
Jean-Michel PAUZE**

**Le Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LAURENDON, CM Délégué**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 1^{er} juillet 2026

26-07-12- Finances – Fiscalité

Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 27 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. PAUZE Jean-Michel - DESCOS Blandine - SPERANDIO Cédric - PEYRARD Marie-Irène - AZOUBEL Albert - HALHOULE Nadia - CHEYSSAC Philippe - MICHAUD Isabelle - RIVIERE Julien - BONNEVILLE Yves - LECOEUR Xavier - DRUENNE Thierry - ROYON Geneviève - PUVEL Jean-Luc - CHORD François - SORCE Patricia - YAHA Ghania - HEURTIER Valérie - TESSIER Aurore - VOIRIN Audrey - GUIZANI Emilie - LAURENDON Jean-Baptiste - PICON VAZILLE Catherine - GOYET Vincent - SERVANT Christian - BRUNEAU Claude - PAPIN Mireille

Etaient absents et excusés :

MM. PERRIN Pierre - ROBILLARD Clément

Avait donné procuration :

M. PERRIN à M. CHEYSSAC
M. ROBILLARD à M. GOYET

Etait secrétaire de séance :

M. LAURENDON

Publiée le :